



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2025-2026

Les comptes 2025-2026 sont marqués par deux éléments. Premièrement, du côté du bilan, nous retrouvons la comptabilisation de la World Gymnaestrada 2027. Deuxièmement, du côté des comptes de fonctionnement, nous avons des variations au niveau des concours. En effet, lors de la saison gymnique écoulée, nous avons eu un Concours Sociétés Jeunesse/ Actifs « normal » ainsi que l'organisation d'un deuxième Meeting pour les Agrès.

BILAN DE FONCTIONNEMENT

Gym Valais-Wallis clôt son exercice comptable avec un excédent de recettes. Le bénéfice se monte à CHF 2'974.95. Avant l'attribution aux fonds de CHF 35'000.00, le résultat est donc de CHF 37'974.95.

En comparaison de l'année dernière, vous remarquerez que le bilan est impacté par la prochaine World Gymnaestrada, aussi bien à l'actif qu'au passif. En effet, cet événement ayant lieu en 2027, nous ne pouvons pas l'inclure au niveau des comptes de fonctionnement. Cela sera fait lorsque nous aurons bouclé les comptes de cette manifestation.

Les impacts à l'actif sont :

- l'ouverture de comptes bancaires spécifiques pour la cagnotte des participants et des accompagnants dont le solde est de CHF 104'926.15 et
- les charges payées durant la saison écoulée et comptabilisées en charges payées d'avance pour un montant de CHF 181'072.65.

La variation totale de l'actif de CHF 284'657.45 est donc expliquée par l'impact de la World Gymnaestrada de CHF 285'998.80.

Du côté du passif, le montant total versé aux cagnottes au 31.08.2026 se monte à CHF 228'950.00.

Au 31.08.2026, outre l'effet de la World Gymnaestrada, nous pouvons encore noter les changements suivants au passif :

- l'augmentation des passifs transitoires de CHF 17'732.50 due au fait que des paiements ont été effectués ainsi que des factures ont été reçues après la date de clôture ;
- le capital de Gym Valais-Wallis atteint CHF 481'443.56, après attribution du bénéfice et
- les différents fonds de réserve totalisent un montant de CHF 419'934.05, en augmentation de CHF 35'000.00 par rapport à la situation du 31.08.2025. Les fonds « Gymnaestrada » (CHF 15'00.00) et « Manifestations » (CHF 20'000.00) ont été ajustés durant l'exercice sous revue.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comme relevé dans l'introduction générale, l'organisation des concours a eu un impact sur les comptes de fonctionnement 2025-2026 au niveau des inscriptions, des rétrocessions, des ristournes aux sociétés organisatrices ainsi que des frais d'organisation. De plus, le nombre de gymnaste a connu une belle croissance : +4.84%.

Relevons dans les produits de fonctionnement :

- Cotisations : CHF 281'759.00

L'augmentation des revenus des cotisations reflète l'augmentation du nombre de gymnastes (+376 membres cotisants : +222 actifs et +154 jeunes).

- Soutien public : CHF 230'035.00

Il s'agit ici principalement du montant encaissé en décembre 2025 pour la subvention du Fonds du Sport.

Le Comité cantonal profite de ce point pour remercier chaleureusement le Fonds du Sport pour son aide précieuse et indispensable pour mener à bien les activités de Gym Valais-Wallis.

- Recettes diverses : CHF 11'055.30

Ces recettes sont en diminution de CHF 3'369.70. Pour rappel, la saison dernière, un camp à Ovronnaz a été organisé et la participation des gymnastes était de CHF 3'800.00.

Les ventes diverses comprennent notamment les repas de l'AD (CHF 4'095.00).

- Produits financiers : CHF 4'686.62

Il s'agit principalement des intérêts liés aux deux investissements à terme pour un montant de CHF 3'550.00, ainsi que des intérêts du compte épargne entreprise 180 (CHF 850.00).

A noter qu'un des deux investissements à terme est arrivé à échéance le 15.12.2025 et que les taux d'intérêts sur les comptes épargne sont en diminution.

- Produits des manifestations : CHF 127'471.60

L'augmentation des rétrocessions, qui se montent à CHF 21'916.00, s'explique par :

- le Concours Sociétés Jeunesse/Actifs qui s'est déroulé normalement en 2026 et
- l'organisation d'un nouveau concours, à savoir un deuxième Meeting Agrès.

Le montant de CHF 100'795.60 lié aux inscriptions aux concours est à mettre en parallèle avec les ristournes aux sociétés organisatrice qui sont présentées plus bas. La règle est simple : plus le nombre d'inscriptions aux concours est grand, plus les montants encaissés sont élevés et les rétrocessions aussi.

Relevons dans les charges de fonctionnement :

- Cotisations : CHF 243'170.50

Par effet miroir aux produits, nous avons une augmentation des cotisations à la FSG et à la CAS.

- Charges sectorielles Jeunesse : CHF 86'591.95

Cette position est restée stable par rapport à la saison dernière. Malgré une légère diminution des coûts (CHF 2'111.55), quelques points sont toutefois à relever :

- une augmentation d'environ CHF 12'000.00 pour les subsides accordés selon les règlements « Soutien jeunesse », en particulier au niveau des concours ;
- la comptabilisation de l'amortissement des justaucorps pour un montant de CHF 1'395.95 ;
- la diminution de CHF 3'350.00 des prix distribués aux gymnastes méritants ;
- la diminution de CHF 1'650.00 de la cotisation au CRP trampoline Vaud, cotisation fonction du nombre de gymnastes et
- la diminution des coûts liés à l'organisation d'un camp jeunesse en juin 2025 à Ovronnaz (CHF 8'461.20).

Les autres éléments de variation sont plus facilement identifiables dans les comptes, à savoir une diminution des dépenses au niveau des différents cours de perfectionnement, cours centraux ou cours de formation, ainsi que des charges de location et des dépenses diverses, notamment en lien avec la soirée des gymnastes méritants.

- Charges manifestations : CHF 179'667.89

Dans le détail, les charges liées aux différents concours valaisans et autres manifestations sont les suivantes :

- CHF 88'254.00 de ristournes aux sociétés organisatrices des concours valaisans qui se sont tenus durant la saison 2025-2026, chiffre à mettre en parallèle avec les revenus qui se trouvent dans la rubrique « Produits des manifestations » ;
- CHF 55'706.79 de frais d'organisation des concours à charge de Gym Valais-Wallis, montant qui dépend non seulement du nombre de concours, mais de leur ampleur et du lieu de l'événement ;
- CHF 20'282.40 en lien avec la Fête Romande 2030 qui sera organisée dans notre canton, dont CHF 20'000.00 d'attribution au fonds « Manifestations » ;
- CHF 15'000.00 d'attribution au fonds « Gymnaestrada » et
- CHF 424.70 de frais de matériel et divers.

- Charges administratives directes et indirectes : CHF 141'128.03

Par rapport à l'exercice précédent, cette rubrique enregistre une augmentation de CHF 4'621.63.

Les différences les plus significatives sont les suivantes :

- une augmentation de CHF 2'957.50 des frais de traduction, avec le recours à plusieurs sociétés durant le congé maternité de notre traductrice habituelle ;
- une augmentation de CHF 2'179.10 des dépenses cadeaux et divers. Cette position inclut le déplacement organisé en bus pour le Gymotion du côté de Zürich pour un montant de CHF 1'790.00. Une participation des personnes ayant fait le déplacement est comptabilisée dans le compte « Ventes diverses » pour un montant de CHF 830.00 et
- une augmentation de CHF 2'257.05 des frais des tenues officielles. De nouveaux équipements pour le Comité cantonal ont été achetés et des équipements de base offerts aux nouveaux collaborateurs.

Financièrement, l'année gymnique 2025-2026 a été très positive et nous a permis de consolider encore un peu certains fonds en vue des prochaines échéances (World Gymnaestrada 2027 et Fête Cantonale et Romande 2030) dont nous ne connaissons pas encore l'impact financier net qu'ils auront.

C'est aussi avec regret que le Comité cantonal constate dans les comptes 2025-2026, une augmentation du montant des amendes, avec notamment 12 sociétés excusées lors de notre dernière AD à La Souste. Nous espérons donc voir disparaître cette ligne à l'avenir.